

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE**

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU**

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 08/2026 portant aménagement d'un quai d'accostage pour les garde-côtes au niveau du port de Tigzirt, réparti en 03 lots, paru dans le BOMOP, les quotidiens « Algérie confluence » et « أصداء الملاعب » du 02.02.2026 ainsi que dans la presse électroniques, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise et son NIF	Montant DA/TTC	Délai	Offre technique /60 pts	Offre financière/ 40 pts	N.Totale	O.B. S
<b>Lot 01</b> : Travaux de confortement de la falaise située à l'arrière des quais du port d'Azeffoun (W. Tizi-Ouzou)	Infructueux : Aucune offre n'est conforme aux dispositions du cahier des charges.						
<b>Lot 02</b> : Suivi des travaux de confortement de la falaise située à l'arrière des quais du port d'Azeffoun (W. Tizi-Ouzou)	BET SEZA ZEROUAL ABDELATIF 165050100999114	4.022.200,00	08 mois	36,75	40,00	76,75	Unique offre
<b>Lot 03</b> : Controle des travaux travaux de confortement de la falaise située à l'arrière des quais du port d'Azeffoun (W. Tizi-Ouzou)	SARL CONSOLIDA 000915004739022	776.832,00	64 jours	55,00	40,00	95,50	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.